

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 09/10/2015 Date de révision: 08/23/2016 Version: SBE-460 -2016a

SECTION 1: Identification

Identification

Forme du produit : Mélanges
Nom du produit : PRO-SET® SBE-460 Accelerator
Code du produit : SBE-460, SBE-460-P, SBE-460-PT, SBE-460-G, SBE-460-GAL

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Accélérateur de durcissement du système époxy.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Oral)
Acute Tox. 4 (Dermal)
Skin Corr. 1A
Eye Dam. 1
STOT SE 3

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (GHS)

Danger

Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS)

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles.

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Eau	(n° CAS) 7732-18-5	80 - 100
Acide chlorhydrique	(n° CAS) 7647-01-0	10 - 15

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

Symptômes/lésions après contact oculaire

: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/lésions après ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Eau pulvérisée. Produit chimique sec. Mousse anti-alcool. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés

: Aucun connu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, chlorure d'hydrogène. Des gaz toxiques et irritants peuvent être libérés.

Réactivité

: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêche la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage

: Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène

: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Température de conservation : 40°F (4°C) - 77°F (25°C).

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Eau (7732-18-5)		
Non applicable		
Acide chlorhydrique (7647-01-0)		
ACGIH	Limite ACGIH (ppm) (plafond?)	2 ppm La limite de plafond "C" doit être déterminée par les échantillons d'air de la zone de respiration.
OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (mg/m ³)	7 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	5 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	50 ppm
NIOSH	NIOSH REL (ceiling) (mg/m ³)	7 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (ceiling) (ppm)	5 ppm

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains

: Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire

: Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Aucune donnée disponible
Couleur : Incolore

Odeur : Forte, irritante
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 1,08
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : > 200 °F (93 C)
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable
Pression de la vapeur : 253 hPa (190 mmHg) @ 77 °F (25 °C)
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : 1
Solubilité : Eau: 100 %
Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Autres informations
Teneur en COV : SBE-160 / SBE-262 / SBE-460: 27,13 g/L (0,23 lbs/gal);
SBE-160 / SBE-265 / SBE-460: 28,16 g/L (0,24 lbs/gal)
Densité apparente : 8,3 lb/gal (1,00 kg/L)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles : Oxydants forts. Caustiques. Alcalis. Cyanures. Métaux.
Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Vapeurs du chlorure d'hydrogène et de l'hydrogène en contact avec les métaux, le chlorure provenant d'oxydants; vapeurs toxiques et irritantes.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Eau (7732-18-5)	
DL50 orale rat	> 90 ml/kg

Acide chlorhydrique (7647-01-0)	
DL50 orale rat	900 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1449 mg/kg
CL50 inhalation	1108 ppm/1h (souris); 3124 mg/l 1h (rat)

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Oral: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Cutané: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Acide chlorhydrique (7647-01-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/lésions après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité

PRO-SET® SBE-460 Accelerator	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

PRO-SET® SBE-460 Accelerator	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Nom	Identificateur de produit	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
Water	7732-18-5	Ne répond pas aux critères de classification

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Acide chlorhydrique	7647-01-0	Ne répond pas aux critères de classification
---------------------	-----------	--

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éviter le rejet dans l'environnement. Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TDG) : UN1789
Désignation officielle pour le transport (DOT/TDG) : Acide chlorhydrique
Class (DOT/TDG) : 8
Groupe d'emballage (DOT/TDG) : II

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG) : 1789
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : ACIDE CHLORHYDRIQUE
Classe (IMDG) : 8
Groupe d'emballage (IMDG) : II
N° EmS : F-A, S-B
Polluant marin : Non

Transport maritime

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA) : 1789
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Acide chlorhydrique
Classe (IATA) : 8
Groupe d'emballage (IATA) : II
Polluant marin : Non

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Acide chlorhydrique (7647-01-0)	
Listé dans la Section 302 du SARA des États-Unis (substances dangereuses) Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
CERCLA RQ	5000 lb
Loi SARA Section 302, États-Unis, TPQ (Seuil de procédure d'urgence)	500 lb (Gaz uniquement)
Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	1 % (aérosols acides, incluant les brumes, les vapeurs, les gaz, la buée et autres formes d'aérogènes de toutes tailles de particules d'acides aérosols)

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada : Le numéro LCRMD associé à cette demande est #10302. La date du dépôt de la demande est 2016-08-09.

Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations des États - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

PRO-SET® SBE-460 Accelerator

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Acide chlorhydrique (7647-01-0)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09/10/2015

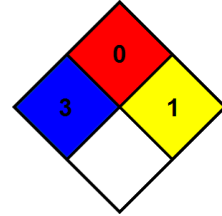
Date de révision : 08/23/2016

Autres informations : Aucun(e).

Danger pour la santé NFPA : 3

Danger d'incendie NFPA : 0

Réactivité NFPA : 1



Notation HMIS III

Santé : 3 Danger sérieux

Inflammabilité : 0 Danger minime

Physique : 1 Danger léger

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.